# Avis aux personnes intéressées

## Régie de l'énergie

Demande pour obtenir l'autorisation de procéder à un projet d'extension du réseau de Gazifère inc. et de raccorder l'usine de Fortress Cellulose Spécialisée de Thurso (Dossier R-3839-2013)

## Objet de la demande

Gazifère inc. (Gazifère) a déposé, le 8 avril 2013, une demande afin d'obtenir l'autorisation requise de la Régie de l'énergie (la Régie) pour étendre son réseau de distribution jusqu'à un secteur non desservi faisant partie du territoire sur lequel elle détient un droit exclusif, situé à l'est du secteur urbain de Gatineau, afin de raccorder l'usine de Fortress Cellulose Spécialisée établie dans la municipalité de Thurso (**Projet Thurso**).

La demande est soumise en vertu de l'article 73 (1°) (2°) de la Loi sur la Régie de l'énergie.

#### Procédure d'examen de la demande

La Régie traitera cette demande sur dossier.

Les personnes intéressées pourront soumettre des observations écrites à la Régie et à Gazifère, au plus tard le 9 mai 2013 à 12 h. Gazifère pourra répondre à ces observations au plus tard le 16 mai 2013 à 12 h. Le dossier sera alors pris en délibéré.

Les observations écrites doivent être conformes aux dispositions de l'article 10 du Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie dont le texte est accessible sur le site internet de la Régie et à son Centre de documentation.

La Régie pourra accorder des frais aux intéressés pour la préparation de leurs observations écrites dans la mesure où les frais réclamés sont raisonnables et que les observations auront été utiles à ses délibérations.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courrier électronique.

### Le Secrétaire

Régie de l'énergie 800, place Victoria, bureau 2.55 Montréal (Québec) H4Z 1A2

Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452

Télécopieur : 514 873-2070

Courriel: greffe@regie-energie.qc.ca





